

Atelier du 8 Juillet 2014 – Concilier accès à l'énergie et lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement : quelles pratiques sur le terrain ?

Animation et intervention :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Christophe Barron – ID - Marie Chéron – 4D - Juliette Darlu – Fondation Énergies pour le Monde - Stéphanie Dietsch – Entrepreneurs du Monde | <ul style="list-style-type: none"> - Nicolas Guichard – AFD - Alain Guinebault – GERES - Mathieu Le Gagneux – ID - Georges Morizot – Gevalor - Hélène Sabathié-Akonor – ADEME |
|--|--|

Liste des acronymes

| | | | |
|--------------|--|---------------|---|
| 4D | Dossiers et Débats pour le Développement Durable | GERES | Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités |
| AFD | Agence Française de Développement | ID | Initiative Développement |
| ADEME | Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie | NAMA | Nationally Appropriate Mitigation Actions |
| CSUD | Coordination SUD | OMD | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| ERD | Extension de réseaux | PMA | Pays les Moins Avancés |
| ESF | Électriciens Sans Frontières | SE4ALL | Sustainable Energy for All |

INTRODUCTION

Davantage « d'accès à l'énergie » dans les discussions internationales ? - par Marie Chéron - Responsable de la politique locale et internationale (4D)

Présentation des résultats d'une pré-enquête réalisée sur un échantillon non exhaustif des ONG membres de Coordination SUD (CSUD).

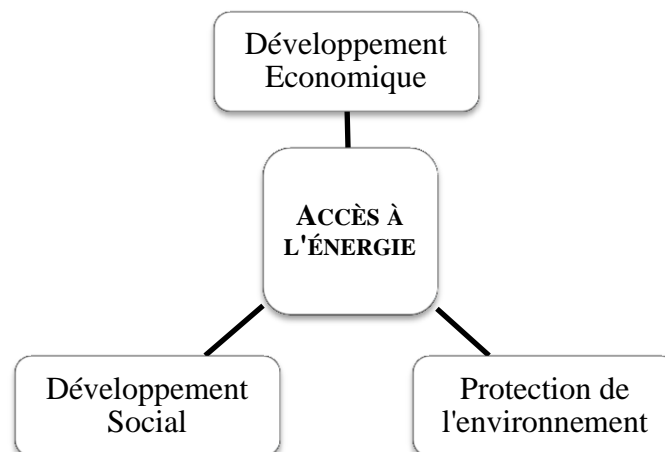
Cette étude avait pour but de recueillir les informations suivantes :

- Comprendre la place qu'occupent les projets d'accès à l'énergie dans l'ensemble des activités des ONG interrogées et, au sein de ces activités, mesurer la place qu'y occupe la préoccupation environnementale ;
- Savoir si les questions environnementales sont prises en compte dans les actions menées et sous quelles formes ;
- Comprendre ce que représente l'accès à l'énergie dans les projets : savoir s'il constitue un objectif principal ou un moyen d'action ;
- Avoir des précisions sur la mesure des impacts environnementaux des projets menés : sont-ils pris en compte, sont-ils une préoccupation ?

Les résultats montrent une grande diversité des pratiques.

Cependant, il est possible d'en tirer les éléments suivants :

- L'accès à l'énergie est au cœur du triangle d'or ci-dessous :



- Plusieurs ONG éprouvent une difficulté dans la mise en œuvre de ces projets malgré des besoins en hausse.
- Des problèmes sont ressentis en matière de mesure d'impacts (outils & objets).

Financement des projets d'accès à l'énergie : quelles tendances ? - par Nicolas Guichard - Chef de projet Énergie (AFD) et Hélène Sabathié-Akonor - Chargée de mission International (ADEME)

Nicolas Guichard : La stratégie climat & énergie de l'AFD

- **Climat : Concilier développement et environnement dans un contexte d'accès à l'énergie très inégal.**

Dans son cadre d'intervention stratégique de 2012, l'AFD s'engage à consacrer 50% de ses financements à des projets ayant des co-bénéfices climat.

Dans les émergents, le climat est la priorité de l'AFD qui, en conséquence, n'y finance plus les projets fortement émissifs en carbone. L'AFD fait preuve de plus de souplesse pour les pays les moins avancés (PMA) où la situation est particulièrement difficile.

Grille de sélectivité des projets :

| | PAYS LES MOINS AVANCÉS OU EN CRISE | PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE | PAYS ÉMERGENTS |
|--|--|---|--|
| PROJET D'ATTÉNUATION ($< -10\text{KteqCO}_2/\text{an}$) Ou PROJET À IMPACT NÉGLIGEABLE (entre $-10\text{kteqCO}_2/\text{an}$ et $10\text{kteqCO}_2/\text{an}$) | Financement possible par le groupe AFD. | Financement possible par le groupe AFD. | Financement possible par le groupe AFD. |
| PROJET ÉMISSIF (entre $10\text{KteqCO}_2/\text{an}$ et $1\text{MteqCO}_2/\text{an}$) | Financement possible par le groupe AFD. | Financement possible par le groupe AFD. | Financement, si le concours n'est pas concessionnel. Si le concours est concessionnel, financement si et seulement si le pays a une politique climat. |
| PROJET FORTEMENT ÉMISSIF ($>1\text{MteqCO}_2/\text{an}$) | Financement possible. Si le concours est concessionnel le pays doit être engagé dans une politique climat. | Pas de financement, sauf si le pays a une politique climat. | Le groupe AFD ne finance pas ces projets. |

Cependant, les énergies fossiles restent majoritaires dans les zones en difficultés, malgré une montée en puissance des énergies renouvelables.

➤ **Énergie : Trois axes définis et un axe transversal :**

- **Énergie durable** : Hausse des volumes financiers du fait d'une volonté de développement continu. Soutien à la dimension efficacité énergétique.
- **Énergie accessible** : Particulièrement concentrée sur les zones rurales, mais pas seulement.
- **Énergie sécurisée** : Axe qui fait débat entre développement et durabilité. Une centrale à charbon peut participer au développement mais nuire à son caractère durable. Ainsi, l'AFD s'est engagée à ne plus financer de centrales à charbon. Le gaz, quant à lui, est sujet de débats plus nombreux et continu d'être financé.
- **Renforcement des politiques durables** : Axe transversal qui traduit la volonté de l'AFD de mettre l'énergie durable au premier plan, notamment au travers de l'initiative SE4ALL. En 2015, l'AFD s'engage à mettre en place une facilitation d'accès pour les ONG à ce type de projets.

Hélène Sabathié-Akonor : L'énergie durable pour tous

Plusieurs dimensions qui constituent des enjeux majeurs :

- Adaptation (notamment en Afrique Subsaharienne) ;
- Efficacité énergétique ;
- Gestion des déchets.

La production et la consommation d'énergie font l'objet de grandes diversités de par le monde.

Il est important de développer le renouvelable sans négliger le fossile dont le besoin est toujours réel.

Le point crucial des projets d'accès à l'énergie est la réponse à une demande, un besoin.

Historique de l'approche des énergies renouvelables :

- 1980s : Approche à « la va-vite », énergie considérée comme gratuite, nuisance à l'image de marque (problèmes de recyclage, notamment) ;
- 1990s : Projet pilote au Maroc, développement de la connaissance et prise de conscience du potentiel de ces énergies ;
- 2000s : Développement d'un cadre légal au Sud et multiplication des organisations au Nord, développement de partenariats pérennes (inscription dans la durée ; renforcement des capacités ; échanges de bonnes pratiques), extensions de réseau (ERD).

La problématique est d'assurer la pérennité des projets. Elle se résoudra en développant des concepts innovants ; en trouvant des sources de financement pour les foyers les plus pauvres (ex : microcrédit), via des services décentralisés, du renforcement de capacités, des réseaux d'échanges de bonnes pratiques.

L'Afrique de l'Ouest est considérée comme une région pilote et dynamique. Il y existe un dispositif : le Centre Régional pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique soutenu par l'initiative SE4ALL et ayant des partenariats avec l'UE et des projets de planification climat (notamment avec le GERES).

PRÉSENTATION DE TROIS PROJETS D'ACCÈS À L'ÉNERGIE ET MISE EN DÉBAT

Comment ces projets contribuent-ils à la fois au développement et à la lutte contre les changements climatiques ? - par Georges Morizot - Président (Gevalor), Stéphanie Dietsch - Responsable adjointe des Programmes Énergie (Entrepreneurs du Monde), Juliette Darlu - Chargée de projets (Fondation Énergies pour le Monde)

Georges Morizot : Combustible alternatif à partir d'ordures ménagères à Madagascar (Madacompost)

Projet à Mahajanga de gestion des déchets pour faire du compost, mené par Gevalor en partenariat avec GoodPlanet et Etc Terra. GoodPlanet finance les économies d'émissions de carbone/méthane générées par le projet.

"Nous traitons les ordures ménagères un peu comme un minerai dans lequel il y a des produits de valeur à extraire" - Georges Morizot.

Le projet comporte plusieurs autres composantes :

- Valorisation d'une partie de la matière organique sous forme de compost
- Valorisation des plastiques souples pour faire des éléments de construction (notamment briques pour fabriquer des latrines) ;
- Fabrication d'engrais à partir de cornes de zébus ;
- Combustibles alternatifs sous forme de briquettes :
 - Agglomération par farine périmée de fines de charbon issues des foyers domestiques, seules ou mélangées avec le produit de pyrolyse de déchets ligneux divers (usage ménager, pouvoir calorifique proche de celui du charbon de bois) ;
 - Agglomération de déchets organiques divers non pyrolysés (usage industriel, pouvoir calorifique inférieur à celui du charbon de bois).

Compte tenu de la composition des ordures ménagères (35 % environ de la masse peut être transformée en combustible) et de la production d'ordures ménagères par habitant, on peut estimer que le potentiel de production totale de combustibles (à usage industriel et domestique) correspond à environ 50 % des besoins de combustibles des foyers, et pourrait conduire à une réduction des émissions de l'ordre de 1 tonne eqC par foyer de 10 personnes et par an.

Stéphanie Dietsch : Promotion du GPL en substitution à la biomasse non renouvelable au Burkina Faso (Nafa Naana)

Projet pilote d'entreprenariat social innovant à destination des ménages ruraux, mené par Entrepreneurs du Monde.

La gamme de produits proposée contient :

- Foyers Roumdé (foyers améliorés) ;
- Réchaud à GPL Sodigaz ;
- Autocuiseurs thermos Bitam Toré ;
- Lampes solaires CB Yelee & D-Light.

Le GPL est un combustible de transition propre et économique pour les pays où la biomasse n'est pas gérée de façon renouvelable. **Il présente les avantages suivants :**

- **Critère économique** : Le GPL permet de faire réaliser aux ménages une économie de 40% de leur budget « achat de combustibles ».
- **Critère de confort domestique** : Réduction d'émissions de microparticules et gain de temps à l'allumage.
- **Critère environnemental** : Faiblesse des déchets de combustion.

Cependant, seulement 6% des ménages l'utilisent et **il existe trois barrières principales à sa diffusion :**

- Faible capacité d'investissement des ménages ;
- Absence de réseaux de distribution ;
- Déficit d'information.

Entrepreneurs du monde cherche à réduire ces barrières en **mettant plusieurs éléments en place :**

- Réseau de distribution de proximité ;
- Aide en termes de prix ;
- Approche intégrée de promotion et d'information.

Nafa Naana est donc une micro-franchise énergie s'adressant aux détaillants et aux usagers.

Juliette Darlu : Électrification de 180 ménages par kits solaires photovoltaïques individuels au Sénégal
Projet d'électrification rurale décentralisée mené par la Fondation Énergies pour le Monde.

Deux choix principaux autour de ce projet :

- Accès à un service électrique pérenne à un prix abordable (choix du solaire car source abondante et adaptée au contexte géographique).
- Appel à un exploitant privé : le CEGESO (présent dès le début, ancré localement) qui a permis de compenser les faibles recettes initiales.

Le projet a un objectif de taux de recouvrement de 80%, il est à 65% aujourd'hui.

L'évaluation d'impacts est faite au travers d'enquêtes de satisfaction des usagers.

Le bilan après cinq ans :

- Accompagnement de l'exploitant nécessaire ;
- Effort à faire de formation et sensibilisation des techniciens ;
- Une sensibilisation des usagers a été nécessaire pour faire accepter le fait qu'il faille payer une redevance mensuelle pour l'entretien des panneaux solaire.

Le projet fait face à de nouvelles questions :

- Nouveaux besoins des usagers (rechargements des téléphones) ;
- Adaptation au contexte institutionnel ;
- Mise en œuvre d'activités génératrices de revenus ;
- Changement d'échelle ?

Questions/Réponses :

Quelles sont les considérations environnementales dans les projets présentés ?

Stéphanie Dietsch : Les considérations environnementales sont prises en compte dans le besoin. De plus la finance carbone est un bon moyen d'intégrer les mesures d'impacts et d'en faire un suivi précis.

Georges Morizot : La valorisation des ordures ménagères suivant les concepts de l'économie circulaire a un impact environnemental fort, tant au niveau local que global (réductions d'émissions), qui s'ajoute à l'impact sanitaire et social (une centaine d'emplois créés). La finance carbone contribue à la durabilité financière du projet.

Juliette Darlu : L'électrification par le solaire présente un caractère durable, même s'il n'y a pas de réelle vocation d'atténuation.

Quelle viabilité des projets, quel potentiel de changement d'échelle ?

Juliette Darlu : Problèmes de viabilité en milieu de projet. Mais aujourd'hui le taux de recouvrement est stable. Les changements d'échelle sont difficilement envisageables du fait des financements.

Julien Cerqueira (Gret) : Projet de plateforme multifonctionnel en Mauritanie, le changement d'échelle est lié aux questions institutionnelles. Le problème est que les petits villages ne possèdent pas les compétences pour assurer la maintenance de leurs infrastructures. Il faut donc développer une structure de maintenance nationale.

Le Gret assure, dès le début de son projet, une prise en compte du changement d'échelle. Il réalise un travail de capitalisation afin de déterminer les volets porteurs et ceux à mettre de côté.

Une autre question se pose qui est celle de la forme de la structure prenant en charge la maintenance (entreprise, service de l'État...) et de qui finance. Aujourd'hui, les usagers participent à 80%, l'État à 20%. Le projet est dépendant des aides publiques, mais n'est-ce pas le rôle de l'État de financer ce genre de service ?

Par ailleurs, est-ce pertinent de vouloir absolument augmenter la taille des projets au Sud ? Au Nord, les projets d'énergies renouvelables se développent à des échelles locales. Il existe une multitude de technologies, mais aucune solution miracle, chaque projet doit être en adéquation avec le contexte local. Il faut également faire attention de ne pas vouloir à tout prix reproduire les modèles du Nord, car chaque cheminement se fait en fonction de son histoire.

Hervé Gouyet (ESF) : Il ne faut pas exiger des cibles des projets ce que l'on n'exige pas de nous-même. L'électrification des zones insulaires françaises repose sur les subventions. La clé c'est de joindre des activités génératrices de revenus à des projets sociaux d'accès à l'énergie (éducation, santé). Il faut s'appuyer sur des opérateurs réseaux plutôt que sur des systèmes individuels.

Comment les intervenants de l'atelier se situent par rapport aux autres ONG/institutions (Nord/Sud) ?

Christophe Barron (ID) : Peu d'ONG françaises sont concernées. L'accès à l'énergie n'est pas un OMD mais un lobbying s'installe au niveau international pour une meilleure prise en compte (SE4ALL).

Stéphanie Dietsch : Il y a des liens entre les ONG, dans ce domaine, au Nord, et des rencontres avec les partenaires locaux, au Sud, pour identifier les synergies éventuelles.

Alain Guinebault (GERES) : Les grandes ONG s'intéressent peu à la question, à l'inverse des ONG internationales qui accordent une écoute aux petits « spécialistes ».

Georges Morizot : Les autorités malgaches ne rétribuent pas pour le moment le service public réalisé.

L'accès à l'énergie n'est pas qu'une question d'accès à l'électricité, quid des autres domaines concernés ?

Christophe Barron : L'accès à l'énergie prend en compte, aussi, le volet d'efficacité énergétique, comme le projet de diffusion de distillateurs à foyer économe aux Comores, qui permet la réduction d'utilisation de combustible et la création d'une filière de gestion durable de la biomasse.

Volets environnemental et climatique présents depuis plusieurs années sous diverses formes : technologie solaire, bois, thermos. Très axé sur l'Afrique, même s'il existe une volonté d'échange de bonnes pratiques. La cuisson solaire reste au niveau expérimental (ADES - Madagascar) et peut bénéficier d'un changement d'échelle grâce à la finance carbone.

Faut-il réduire les subventions aux énergies fossiles pour favoriser les projets durables ?

Alain Guinebault : Il ne faut pas arrêter les subventions. Les ONG doivent s'entendre avec les grands bailleurs car elles ne peuvent changer les choses (ex : les subventions au pétrole représentent 30% du budget égyptien).

Stéphanie Dietsch : Arrêter les subventions aux énergies fossiles nécessite de pouvoir proposer des solutions alternatives. Il n'y a pas toujours d'alternatives dans les pays.

Hervé Gouyet : Il n'y a pas d'énergies miracles. Il faut s'adapter aux conditions intrinsèques des milieux et répondre aux besoins adaptés des territoires.

Existe-t-il une dimension de sensibilisation visant à éviter la reproduction de modèles énergivores (peut-on amener l'énergie sans la société de consommation) ?

Christophe Barron : Les comportements et l'efficacité énergétique sont le pendant de l'accès à l'énergie. Il n'est pas question de ce qu'on DOIT faire, pas de rôle de censeur.

Hélène Sabathié-Akonor (ADEME) : Il faut réussir à lutter contre les comportements sociaux énergivores (ex : posséder un climatiseur c'est une marque de prestige). Pour cela il faut combattre les médias qui véhiculent ce modèle.

Les États ont-ils encore un rôle à jouer autour de la politique d'électricité ?

Hélène Sabathié-Akonor : Le terrain montre que ce sont dans les pays où l'État agit qu'il y a une réelle dynamique.

Nicolas Guichard (AFD) : La question du modèle se pose. On a une mauvaise connaissance des pratiques. Qui porte le projet, quelle organisation ? Comment faire un changement d'échelle ? Tarifs différenciés selon les caractéristiques des territoires ? Il n'y a pas de position tranchée. De même pour les modes de consommations. On ne peut pas aller contre l'évolution. Cependant, ça n'empêche pas de travailler sur la sensibilisation.

Vanessa Laubin (GERES) : Il est important de travailler sur plusieurs niveaux d'intervention et faire émerger les filières qui fonctionnent. Les ONG ont un rôle à jouer dans la structuration sectorielle (ex : les NAMAs - <http://unfccc.int/focus/mitigation/items/7172.php>)

Julien Cerqueira : Les institutions nationales/régionales sont prêtes à reprendre les pratiques qui ont fait leurs preuves.

LE MOT DU GRAND TÉMOIN - PAR ALAIN GUINEBAULT - DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL (GERES)

- Il faut introduire plus de contexte dans la mise en œuvre des projets dès le départ.
- La précarité énergétique est un vrai sujet qui concerne le milieu urbain.
- Les subventions constituent un signal prix à ne pas négliger.
- L'énergie a longtemps été le « parent-pauvre » de l'APD, il y a des progrès aujourd'hui comme le montre l'initiative SE4ALL. Il reste, néanmoins, beaucoup à faire.
- Les ONG ont une place irremplaçable car elles sont porteuses d'une vision, d'innovations que les bailleurs recherchent. Il faut, cependant, que les ONG soient exigeantes dans les structures, pour l'être plus vis-à-vis des bailleurs et autorités locales.
- Il y a encore des domaines où les ONG sont peu positionnées :
 - **Biomasse** : Le travail est centré sur les équipements efficaces. Mais les questions de transformation en charbon et de forêt sont délaissées, or elles peuvent rendre la filière durable.
 - **Logique territoriale** : Ne pas sectoriser pour être plus cohérent.
 - **Urbanisation** : Travailler sur les questions de l'habitat, l'assainissement, l'eau potable, l'accès à l'énergie.
- La question de l'atténuation dans les pays du Sud concerne prioritairement la biomasse-énergie et dans une moindre mesure, le gaz. En revanche, il faut davantage considérer la question de l'accès à l'énergie comme vecteur d'adaptation face aux changements climatiques. En effet, en réduisant les vulnérabilités sous-jacentes des territoires, liées notamment à l'énergie productive, on peut améliorer leur résilience. Cela nécessite donc d'avoir une vision fine de la situation des consommateurs d'énergie, de la chaîne de valeur à laquelle ils s'intègrent, des barrières auxquelles ils sont confrontés pour aller vers des solutions adéquates, durables et propres.

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

14, passage Dubail 75010 Paris • Tél. : +33 1 44 72 93 72 • www.coordinationsud.org

La **Commission Climat-Développement** de Coordination SUD travaille sur les liens entre développement et changement climatique. Elle regroupe une quinzaine d'ONG membres de Coordination SUD : **Association 4D, Action Contre la Faim, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, Care France, Centre d'Actions et de Réalisations Internationales, CCFD - Terre Solidaire, Geres, Gevalor, GRDR, Gret, Initiative Développement, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, Médecins du monde, Oxfam France, Planète Urgence.**

Contact Commission Climat-Développement : Vanessa Laubin, Geres. Email : v.laubin@geres.eu

Les activités de la Commission Climat et Développement de Coordination SUD sont organisées avec le soutien de l'AFD.

